

**CONFERENCE DIPLOMATIQUE
POUR L'ADOPTION D'UNE
CONVENTION SUR LES ARMES A
SOUS-MUNITIONS**

CCM/17

Le 19 mai 2008
Original : ENGLISH

DUBLIN 19 – 30 MAI 2008

Observations de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, concernant les éléments des Définitions.

Définitions – autres éléments

Plusieurs Etats ont formulé les caractéristiques suivantes concernant la fiabilité et la précision des armes soit individuellement, soit en alliées comme étant des descripteurs potentiels d'armes à sous-munitions qui ne provoquent pas de dommages inacceptables aux civils:

1. allumage par capteur (*sensor fuzing*), (multiple ou simple) (discrimination des points de cible) (sont effectifs dans une zone définie);
2. systèmes de sécurité intégrés (autodestruction et auto-neutrallisation) (et auto désactivation) (systèmes mécaniques et/ou électroniques);
3. restrictions du nombre de sous-munitions par arme à sous-munitions;
4. lancement par tir direct;
5. taux d'échec; et
6. précision (sous l'angle du lancement de l'arme à sous-munitions dans la zone cible).

Plusieurs Etats ont également formulé les considérations supplémentaires suivantes:

1. autres considérations générales en matière de fiabilité et de précision;
2. périodes de transition (pour le commencement des interdictions primaires au titre de l'article 1); et
3. périodes de transition (pour les munitions dont la fiabilité est < 1% et qui possèdent des systèmes de sécurité intégrés).